

Montreuil, le 15/03/2017

DIRREC

OBJET

**Sous-direction modernisation des comptes cotisants** **Bénéficiaires du versement transport (art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)**

**Affaire suivie par :**  
ANGUELOV Nathalie

*Texte(s) à annoter :*  
LCIRC-2016-000023

Le Syndicat des Transports d'HAGUENAU et SCHWEIGHOUSE SUR MODER a fusionné avec les communautés de communes de BISCHWILLER et environs, de la Région de BRUMATH et du VAL DE MODER qui devient la Communauté d'Agglomération d'HAGUENAU à compter du 01/01/2017

Dans ce cadre, les communes intégrées dans la Communauté d'Agglomération ne sont pas incluses dans le périmètre de transports urbains (PTU)

Par arrêté préfectoral du 26 octobre 2016, le Syndicat des Transports d'HAGUENAU et SCHWEIGHOUSE SUR MODER (9306703) a fusionné avec les communautés de communes de BISCHWILLER et environs, de la Région de BRUMATH et du VAL DE MODER qui devient la Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

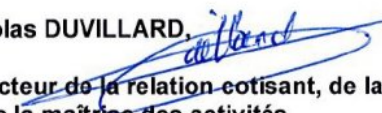
Mais les communes intégrées dans la Communauté d'Agglomération ne sont pas incluses dans le périmètre de transports urbains (PTU)

Le taux actuel de versement transport fixé à 0,55 % reste applicable aux communes de SCHWEIGHOUSE SUR MODER et d'HAGUENAU

Dans ces conditions, la transformation du Syndicat des Transports en Communauté d'Agglomération ne nécessite pas de changement d'identifiant qui reste le 9306703

Les informations relatives au champ d'application, au taux, au recouvrement et au reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau ci-joint

Nicolas DUVILLARD,

  
Directeur de la relation cotisant, de la production  
et de la maîtrise des activités

## CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT

(Art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

### COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE HAGUENAU

IDENTIFIANT N° 9306703

COMMUNES CONCERNEES	CODE INSEE	CODE POSTAL	TAUX	DATE D'EFFET	ORGANISME DE RECOUVREMENT
- HAGUENAU - SCHWEIGHOUSE SUR MODER	67180 67458	67500 67590	<b>0,55 %</b>	<b>01/01/2017</b>	URSSAF ALSACE

**Bénéficiaire du versement transport :** Communauté d'Agglomération de Haguenau  
BP 10249  
67504 HAGUENAU CEDEX

**Comptable dont dépend le bénéficiaire :** Trésorerie Principale de Haguenau Municipale  
120 DE GRAND'RUE  
67500 HAGUENAU

BDF HAGUENAU  
30001 00426 C6700000000 04

IBAN : FR72 3000 1004 26C6 7000 0000 004

BIC : BDFEFRPPCCT